



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

*Cabinet du Préfet
Service régional et départemental
de la Communication Interministérielle
03.80.44.64.44*

29 septembre 2014

**Agriculture : le préfet de la Côte-d'Or réunit les représentants
des exploitants agricoles et met en place une cellule de suivi
des difficultés économiques
des producteurs de fruits et légumes**

Face aux difficultés rencontrées par la filière agricole dans le département, le vendredi 3 octobre à 9 heures, le préfet de la Côte-d'Or réunit en préfecture le président de la chambre d'agriculture, les représentants des exploitants agricoles ainsi que les parlementaires.

Cette réunion sera l'occasion de dresser le bilan de la campagne agricole 2014, d'examiner les difficultés rencontrées par les exploitants dans l'ensemble des filières et les réponses qui peuvent y être apportées par les services de l'Etat.

Par ailleurs, une cellule de suivi des difficultés économiques des producteurs de fruits et légumes sera créée dans le département. En effet, les producteurs de fruits et légumes sont actuellement confrontés à des difficultés économiques résultant des conditions climatiques de la présente campagne de production et aggravées par la perspective des effets directs ou indirects de l'embargo russe sur les produits alimentaires européens. Pour les aider à y faire face, le Ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la forêt a annoncé un ensemble de mesures destinées à la mise en place de solutions adaptées pour ces agriculteurs en difficulté (toutes les mesures sont détaillées sur le site du Ministère : <http://agriculture.gouv.fr/Rencontre-situation-secteur-fruits-legumes>).

Cette cellule de suivi, associant les services de l'Etat, les collectivités territoriales, la Mutualité sociale agricole, le réseau bancaire ainsi que les représentants professionnels agricoles se réunira en Côte-d'Or le 14 octobre prochain, sous la présidence de Marie-Hélène VALENTE, Secrétaire générale de la Préfecture. Elle examinera et expertisera les situations économiques particulièrement difficiles que rencontreraient certaines de ces entreprises agricoles.